

Discours de Monsieur Daniel Senesael, Député-Bourgmestre, à l'occasion de l'inauguration des nouveaux logements passifs de la société de logement de service public « Les Heures Claires »

Vendredi 14 avril 2023, 18h00

Monsieur le Président,

Chère Vice-Présidente, Cher Vice-Président,

Cher.ère.s membres du Conseil d'administration et d'attribution,

Monsieur le Directeur-Gérant,

Madame la Députée-Sénatrice,

Cher.ère.s membres du Collège communal, du Conseil communal et du CPAS,

Mesdames, Messieurs,

Quelle joie de nous rassembler ce soir pour inaugurer ensemble la finalisation de ce projet d'envergure initié en 2009. Trente-quatre nouveaux logements passifs sont sortis du sol pour accueillir de nouveaux habitants au cœur d'une entité qui vit et prospère, et je ne peux que m'en ravir.

Comme l'a évoqué notre cher Président et également Echevin des Travaux, Frédéric DI LORENZO, cette construction de logements, en partie dédiés à la vente mais également à la location, appuie une ambition constante de favoriser une politique de logements publics forte, tout en tenant compte de l'évolution environnementale et, désormais tout aussi importante, énergétique de notre vie collective.

Notre société de logement de service public « Les Heures Claires » compte aujourd'hui quelques 700 logements répartis sur les entités de Celles, d'Estaimpuis, du Mont-de-l'Enclus et de Pecq et je reste fier de pouvoir me tenir à vos côtés pour faire évoluer le parc de logements sociaux ou publics disponibles pour l'ensemble de nos concitoyennes et de nos concitoyens.

Inscrit au cœur du projet politique porté par les élu.e.s estaimpuisiens, l'accès au logement est l'un des objectifs premiers de notre Plan Stratégique Transversal. Depuis mon entrée en fonction en tant que Bourgmestre, je n'ai eu de cesse de favoriser l'implantation de nouvelles habitations et l'aide disponible pour accueillir les personnes souhaitant s'installer sur notre entité.

Le travail des Heures Claires suit, depuis sa création, le même projet de service public profondément social pour que chacune et chacun puisse se loger dignement. Innovante, tournée vers l'accompagnement, gestionnaire hors pair développant de nombreuses rénovations, ou encore initiatrice de nouvelles constructions, cette société remplit des missions essentielles afin que le droit au logement puisse aboutir et je tiens à remercier en ce jour, particulièrement, son Président, ses Vice-Présidents, son Directeur-Gérant ainsi que l'ensemble des membres des comités d'administration et d'attribution pour le travail effectué et pour le suivi mis en place au profit de la collectivité.

Ce sont donc trente-quatre nouvelles habitations qui voient le jour aujourd'hui grâce aux nombreux partenaires, experts, architectes, ou autorités régionales et communales, cités par notre Président à l'instant et qu'il m'est permis de remercier chaleureusement pour leurs participations dans le cadre de cette réalisation tournée vers un avenir serein et accessible puisque, d'une part, les nouveaux propriétaires et locataires profiteront de lieux sains et à la pointe dénués des contraintes énergétiques par leur fonctionnement même et, de l'autre, pourront profiter de ces derniers à moindre coût avec une vente exclusivement réservée aux primo-acquéreurs et sans bénéfice réel.

Enfin, mes remerciements se doivent également d'être adressés à Monsieur le Ministre wallon en charge du Logement, des Pouvoirs Locaux et de la Ville, Christophe COLLIGNON, pour son suivi et son aide sans faille, qui est, par ailleurs, représenté ce soir par Madame Fatima AHALLOUCH, Députée-Sénatrice voisine que je remercie tout autant pour sa présence.

Je conclurai ces mots par souhaiter des décennies d'échange de moments précieux que la vie propose au sein des pièces de ces nombreux logements qui se verront tout bientôt emplis de vies de famille, de nouveaux départ et d'instantanés quotidiens qui rythment nos existences.

Et je terminerai en citant l'Abbé Pierre : « Chaque fois que l'on refuse un milliard pour le logement, c'est 10 milliards que l'on prépare pour les tribunaux, les prisons, les asiles de fous. ».

Je vous souhaite une excellente soirée et vous invite à partager le verre de la convivialité.